

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **901** Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Légitimité populaire

(P. 12)

Katumbi promet du feu à Kabila

Abbé Nshole : «Les évêques se sont engagés à ne pas abandonner le peuple congolais»

(P. 12)



Cela mérite d'être entendu

La MONUSCO fermera «lorsque le Conseil de sécurité estimera que son mandat est accompli»

Ituri

La fiscalité détourne le café congolais vers l'Ouganda

(P. 5)

L'ONU déplore la «dégradation inquiétante» de la situation des droits de l'homme en RDC

(P. 7)

Chronique

Je suis Bombe H !

En sautant de mon lit ce matin, je me suis résolu à « criser » Bombe H. Une bombe fabriquée par les ennemis de l'humanité et qui donne de la sueur de la tête aux pieds, même à ceux qui en ont déjà dans leurs poudrières. Depuis que les chefs d'Etat américain et nord-coréen se rentrent dedans, se traitent de tous les noms, je me dis que les deux personnalités sont capables des folies irréparables. Dans l'une de mes publications sur la logique des guerres ou la pratique de la politique de la terre brûlée, j'ai bien souligné que tôt ou tard, l'une des puissances nucléaires ou l'un des pays contraints à des guerres injustes finira par recourir à l'arme fatale.

(P. 3)

Une 15e demi-finale ce dimanche !

TP Mazembe - FUS
Rabat: quelques chiffres édifiants

(P. 11)

Repères

Affrontements à Uvira

La MONUSCO déploie des troupes pour protéger les civils

Dans un communiqué de presse rendu public jeudi 28 septembre, la MONUSCO annonce avoir déployé la veille des casques bleus à Uvira (Sud-Kivu), afin de dissuader toute attaque contre la ville et éviter l'escalade du conflit.

Selon ce communiqué, le commandant-adjoint de la MONUSCO est sur le site afin de superviser ce déploiement des forces onusiennes. « Cette réponse robuste est guidée par notre mandat. La MONUSCO est fermement engagée à la protection des civils, y compris les groupes vulnérables tels que les réfugiés et personnes déplacées », a expliqué le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo, Maman Sidikou.

Par ailleurs, le numéro un de la MONUSCO « exhorte les groupes armés à cesser immédiatement ces hostilités, y compris toute forme de violence contre les



Un hélicoptère ukrainien accompagne l'aviation de la MONUSCO au cours d'une opération spéciale. Photo MONUSCO Force/Nazar Voloshyn

autorités constituées et les populations civiles innocentes.» Il prévient que « ceux qui parrainent des groupes armés ainsi que ceux qui ont des responsabilités de commandement seront tenus responsables de violations des droits de l'homme. »

Mercredi 27 septembre,

des miliciens venus de Rugongo avaient attaqué la cité d'Uvira, provoquant une panique parmi la population. Mais, l'armée a réussi à repousser l'attaque. D'après des sources militaires, les assaillants seraient coalisés aux rebelles burundais.

L'armée repousse une nouvelle attaque des miliciens à Uvira

Les forces armées de la RDC ont repoussé jeudi 28 septembre une attaque que des miliciens Yakutumba avaient de nouveau lancée dans la matinée contre la cité d'Uvira.

D'après le porte-parole de l'armée au Sud-Kivu, le major Louis Claude Tshimwanga, les miliciens avaient de nouveau tenté de prendre la voie lacustre à bord de cinq embarcations en bois. Ils ont été repoussés à plus de 25 Km de la ville.

Des sources locales renseignent que des nouvelles unités des FARDC venues en renforts ont été déployées dans la matinée de ce jeudi sur les collines surplombant la cité d'Uvira pour une opération de nettoyage à Fizi. Elles ont pris le contrôle de Makobola en limite avec le territoire de Fizi.

Actuellement, les combats

se poursuivent dans la localité de Swima à Fizi, où les militaires progressent, a assuré le major Tshimwanga.

Sur le terrain, les mêmes sources font savoir que toutes les activités restent paralysées à Uvira. Aucun service frontalier n'a ouvert ses portes, notamment à Kavimvira, une localité frontalière située en face du Burundi et où des troupes de l'armée ont été déployées.

Cependant, plusieurs véhicules en provenance de Misisi et Baraka bloqués à Kigongo ont été autorisés à poursuivre leur route vers Uvira, ont-elles indiqué.

Des pourparlers avec des miliciens ?

Des sources locales font état depuis mercredi

Haut-Lomami

Plus d'intrants pour la prise en charge des malades du choléra

La zone de santé de Malemba Nkulu dans le Haut-Lomami est, depuis dimanche 24 septembre, en rupture totale des stocks d'intrants pour la prise en charge des malades du choléra, indique Ngoy Ngole, administrateur de ce territoire. Et pourtant, cette zone de santé connaît la recrudescence des cas de choléra. Depuis le mois d'août, on y enregistre 564 cas dont 6 décès, rappelle la même source.

« Malemba est touché depuis un certain temps. On avait les intrants mais comme les cas continuent à persister, nous sommes en rupture totale. Il y a même des cas de décès qui interviennent. Nous sommes en train de chercher comment nous devons nous approvisionner en intrants en attendant que le gouvernement puisse intervenir. Il y a aussi la situation dans la chefferie de Museka à Kanunka deux camps touchés sérieusement dans les centres de santé de Kanunka il n'y a rien et à Kabumbulu », alerte Ngoy Ngole.

L'administrateur du territoire de Malemba Nkulu organise des rencontres au niveau local, afin de réunir certains moyens pour sauver des vies humaines :

« Je suis à côté des pharmaciens locaux de Malemba Nkulu et des opérateurs économiques que nous sommes en train de sensibiliser pour nous venir en aide ; en attendant que notre stock vienne pour que nous puissions rembourser et surtout aussi de leur concours s'ils sont disposés à nous aider ».

Une équipe du ministère de la Santé en mission dans la province du Haut-Lomami est arrivée mardi soir à Malemba Nkulu munie de 200 litres de sérum Ringer.

Kasai-Central

Deux personnes blessées à la grenade

Deux personnes ont été blessées mardi 26 septembre dans un marché du groupement de Kalumbayi dans le territoire de Kazumba après l'explosion d'une grenade que leur a lancé un policier.

D'après le commandant du commissariat de la police de Matamba, une localité située à environ 40 kilomètres du lieu du drame, l'incident s'est produit durant un accrochage entre policiers et habitants de Kalumbayi.

A la base de ces accrochages, un échange musclé entre un policier et les membres d'une famille dont l'enfant était décédé par noyade. Mécontent du traitement que la police a réservé à cette affaire, les proches de la victime voulaient le relancer. Face à la réticence de la police, l'échange a dégénéré, poussant le policier à faire usage de l'engin explosif.

Le commandant du commissariat de la police de Matamba précise que le policier auteur de ce forfait est convoqué pour être entendu par sa hiérarchie et assure qu'il sera sanctionné au cas où il sera reconnu fautif.

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba
+243 99 81 90 510

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga
+243 99 91 99 410

Rédaction Générale

Boendy BL
Jacques Famba
+243 89 93 11 288
Beni Joël Dinganga
+243 81 51 28 709

Collaborateurs

Gaston Liande
LP Eyenga

Conception Graphique

Charly Banzuzi
+243 89 72 30 562

Direction Commerciale et Financière

Dominique Lumumba
+243 81 50 11 886, +243 99 74 40 728

Lubumbashi

Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Image

Dieudonné Kanyinda

Chronique

Je suis Bombe H !

En sautant de mon lit ce matin, je me suis résolu à « criser » Bombe H. Une bombe fabriquée par les ennemis de l'humanité et qui donne de la sueur de la tête aux pieds, même à ceux qui en ont déjà dans leurs poudrières. Depuis que les chefs d'Etat américain et nord-coréen se rentrent dedans, se traitent de tous les noms, je me dis que les deux personnalités sont capables des folies irréparables. Dans l'une de mes publications sur la logique des guerres ou la pratique de la politique de la terre brûlée, j'ai bien souligné que tôt ou tard, l'une des puissances nucléaires ou l'un des pays contraints à des guerres injustes finira par recourir à l'arme fatale. Car, pour la paix ou pour se protéger, bien des pays qualifiés de voyous se mettent à fabriquer, de façon artisanale, des engins qui tuent massivement. Et la Corée du Nord est de ces pays qui passent leur temps à cogiter sur ces genres de bombes, parmi lesquelles la Bombe H, qui donnent de la trouille aux Américains, qui demanderaient à leur président de contenir ses élucubrations et de fermer sa gueule face au comportement provocateur du leader nord-coréen qui, il y a un temps, avait fait fusiller son ministre de la Défense parce qu'il roupillait pendant un défilé militaire. Et ce, par un RPG 7 (une roquette anti-char).

Lors de son premier discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président Donald Trump a, durant près de trois quarts d'heure, enchaîné des déclarations alarmistes, en développant sa vision du monde. Au programme : condamnation de la Corée du Nord, de l'Iran et des « Etats voyous ». Pyongyang et Téhéran sont les « deux bêtes noires » des Etats-Unis. Donald Trump a donc sans surprise vivement critiqué le régime nord-coréen, qui multiplie les essais de missiles. Dans une allusion à Kim Jong-un, il a dénoncé « la mission-suicide de l'homme-fusée », et a

menacé de « détruire totalement la Corée du Nord » si les Etats-Unis ou un de ses alliés était visé par Pyongyang. Le président américain a d'ailleurs prévenu les ennemis des Etats-Unis que l'armée américaine allait « *bientôt devenir plus forte que jamais* », et a appelé de ses vœux des pays « indépendants » et « forts » à devenir la base de l'ordre mondial.

Kalachnikov sur un piédestal

En parlant armes, je vous fais noter que le 19 septembre a été inauguré, à Moscou, un monument à la mémoire du concepteur de l'arme automatique la plus célèbre au monde, Mikhaïl Kalachnikov, décédé en 2013 à l'âge de 94 ans. La statue fait polémique. « *Quand j'ai appris qu'une statue de Kalachnikov serait érigée à Moscou, j'ai immédiatement imaginé à quoi elle pourrait ressembler : Mikhaïl Timofeevitch vêtu de sa veste trop large serait assis sur une caisse de munitions, le regard dirigé vers le lointain et, appuyé contre la caisse, son œuvre légendaire. À la main, la lettre écrite par lui peu avant sa mort au patriarche [chef de l'Église orthodoxe], dans laquelle il s'interroge sur son rôle dans la mort [de millions] de personnes* », écrit Stanislav Koutcher dans le quotidien Kommersant.

Quelques mois avant sa mort, il avait ainsi écrit : « *Une question insoluble, toujours la même, inflige à mon âme une douleur insupportable : puisque mon arme a tué des gens, je suis donc, moi, Mikhaïlo Kalachnikov, 93 ans, fils d'une paysanne, chrétien orthodoxe de foi, coupable de la mort de ces gens, quand bien même il s'agirait de nos ennemis ?* »

Imaginons à New York une statue d'Oppenheimer et sa bombe atomique

Pour l'auteur de l'article, la

statue inaugurée le 19 septembre ne représente pas Kalachnikov. À part la figure de l'ingénieur soviétique tenant son arme, le monument est aussi composé d'un fragment de globe terrestre surmonté de l'archange Michel muni de sa lance (terrassant le mal). Selon le sculpteur Salavat Chtcherbakov, qui l'a réalisé, « *la lance de l'archange est le symbole du fusil automatique, et les deux ensembles symbolisent la préservation de la paix et la victoire du bien sur les forces du mal* ».

« *Et maintenant, poursuit l'auteur, imaginez au centre de New York une statue de Robert Oppenheimer s'appuyant sur la bombe atomique, avec à ses côtés, sur un globe terrestre, un symbole de la guerre sainte du protestantisme (mais je n'en connais pas). Et imaginez que l'auteur explique qu'il s'agit de la paix et de la victoire du bien sur le mal. Comment réagirions-nous en Russie ?* »

Puisqu'une vision du monde se réduisant au paradigme « *Ils ont peur, donc ils nous respectent* » témoigne de notre sentiment d'infériorité, on peut affirmer sans hésiter que le monument érigé au centre de la capitale russe n'est pas dédié à un valeureux fils du peuple soviétique, mais au grand complexe dont sont affublés de très nombreux représentants du peuple russe.

Boendy BL

Boîte à clichés

Éloge de la vérité

Le génocide rwandais continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive. Ce, alors que nombreux sont des Rwandais qui voudraient l'effacer de leur mémoire. Car, à l'évidence la saison apocalyptique des machettes de 1994 aura été l'œuvre des politiciens, un jour, seront tous rattrapés par l'Histoire. Aujourd'hui, il importe que les Rwandais sachent que la vérité est dure, la vérité est cachée, la vérité doit être recherchée, la vérité est rarement simple, la vérité est nécessaire, la vérité ne peut pas être escamotée, la vérité n'a pas d'agenda, la vérité ne peut pas être fabriquée, la vérité n'est ni rouge ni bleue, la vérité est difficile à accepter, la vérité ne prend pas de gants, la vérité est puissante, la vérité est menacée, la vérité vaut la peine d'être défendue, la vérité oblige à prendre position, la vérité n'a jamais été aussi importante...

Rwanda : le « Que sais-je ? » qui fait basculer l'Histoire

La collection « Que sais-je ? », qui met « à la portée de tous le savoir des meilleurs spécialistes », a publié un ouvrage du juriste Filip Reyntjens consacré au génocide des Tutsi au Rwanda. On ne peut que se réjouir du fait que ce sujet, sous haute tension politique à cause du rôle joué par l'Etat français au Rwanda, fasse l'objet d'une synthèse accessible. Mais s'il mime l'objectivité scientifique, cet ouvrage a tout du brûlot politique : l'ensemble du texte semble guidé par un seul but : dénoncer le Front Patriotique Rwandais (FPR), coupable de crimes innombrables – « peut-être » de « génocide » au Congo – et le régime au pouvoir à Kigali, qui porte et perpétue ce criminel héritage. Banalisé parmi « les premiers génocides du XXI^e siècle » et les « autres génocides (...) perpétrés en Afrique et dans la région des Grands-Lacs », le génocide des Tutsi est une « tragédie », certes, mais qui « constitue seulement une étape » d'une « grande guerre africaine » émaillée de crimes restés impunis. La justice internationale, accusée d'être une « justice des vainqueurs », refléterait donc un seul aspect de la « vérité » que l'auteur se propose, lui, de révéler « toute ».

Ceci n'empêche pas que soit concédée l'adéquation du concept juridique de « génocide » au crime dont au moins 800 000 Tutsi ont été victimes et, avec eux, des dizaines de milliers de Hutu opposés à l'idéologie génocidaire. Mais l'histoire ayant mené au génocide est fortement escamotée : la propagande anti-tutsi depuis 1959, la politique de discrimination, les pogroms, et même le rôle central de la Radiotélévision des Mille Collines, sont à peine évoqués. Quand ils le sont, c'est pour être systématiquement mis en balance avec les crimes du FPR.

A tout prendre, la vérité de cette tragédie couve sous la cendre ; elle attend un grand coup de vent pour s'allumer. Rideau !

BBL

Des lunettes pour aveugles

Obsédée par la maximisation de « l'utilité », l'économie classique obéit-elle à ses propres préceptes ? Soient deux articles scientifiques. L'un, signé en 2008 par le chercheur Michel Husson, met en rapport la financiarisation de l'économie et le taux de chômage. La corrélation est si parfaite que la tendance qu'on soupçonne être la cause semble danser le tango avec l'autre qu'on soupçonne être l'effet. Ce

graphique était sans doute la chose la plus importante à dire en macroéconomie durant ce dernier quart de siècle. Le second article s'intitule « Up or down ? A male economist's manifesto on the toilet seat etiquette » (Levée ou baissée ? Manifeste d'un économiste masculin relatif à l'usage bienséant de la lunette des toilettes). L'auteur, Jay P. Choi, discute en langage mathématique des conditions qui permettraient d'instituer la règle

de bienséance qui consiste à rabattre la lunette des toilettes après son passage aux commodités. Le premier article n'a jamais franchi le filtre des revues scientifiques ; son score, mesuré par l'Agence d'évaluation de la recherche, est de zéro. Le second a été publié en mars 2010 dans la très sérieuse Economic Inquiry, une publication classée A par les évaluateurs. Vous avez dit « utilité » ?

BBL

Le séminaire de la 19ème conférence générale annuelle du forum des commissions électorales des pays membres de la Sadc a vécu

C'est en présence de l'Honorable Justice Rita Makarau, Présidente de l'ECF-SADC et Présidente de la Commission électorale du Zimbabwe, de Mme Notemba Tjipueja, Secrétaire exécutif de l'ECF-SADC et Présidente de la Commission électorale de Namibie, de Corneille Nangaa, Président de la Commission électorale nationale indépendante de la République Démocratique du Congo et de toutes les délégations des 11 pays de l'ECF-SADC présents à Kinshasa à savoir le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, les Seychelles, le Swaziland, la Zambie, le Zanzibar et le Zimbabwe que le séminaire de la 19ème Conférence générale annuelle du Forum des Commissions électorales des pays membres de la SADC "ECF-SADC" s'est ouvert le mardi 26 septembre 2017 au Kempiski Fleuve Congo Hôtel.

Le thème central de cette 19ème conférence générale annuelle a été : "Indépendance des Organes de Gestion des Elections dans la région de la SADC. Meilleures pratiques et défis".

Au total, dix exposés, suivis des échanges très fructueux, ont été présentés durant ce séminaire avec des sous-thèmes portant sur l'indépendance des Organes de gestion des élections (OGE): Défi-



initions, concept et modèles; Indépendances des Organes de gestion des élections dans les pays de la SADC; Indépendances des organes de gestion des élections: Défis juridiques, organisationnels et fonctionnels; Indépendance des Organes des gestion des élections: défis financiers; Directives de l'ECF-SADC (2007); Principes de la SADC gouvernant les élections démocratiques dans la région de la SADC; Expériences continentales et leçons sur l'indépendance administrative des OGE en Afrique; Indépendance de la commission électorale: "leçons partagées" par la Commission des limites électorales indépendante (IEBC) de Kenya; Présentation générale de la nature de l'indépendance financière et son impact sur le processus électo-

ral et de la gestion; Renforcement de l'indépendance financière des Organes de Gestion des Elections pendant le processus électoral et les perspectives d'amélioration du processus électoral congolais, tels sont les principaux thèmes qui ont été développés par des éminents intervenants issus de PNUD, de l'Université de Botswana, de l'Afrique du Sud, du SEAC, de l'IDEA, de l'Union africaine et de la CENI-RDC.

Il ressort de ces exposés que l'indépendance des OGE est un processus à atteindre et dépend de l'expérience d'un OGE à un autre car n'évoluant pas tous dans le même contexte d'environnement politique, structurel et technique. Pour ce faire, les textes légaux (Constitution et autres textes réglementaires) doivent être explicites quant à ce.

Il sied de noter que la qualité des animateurs des OGE peut contribuer au renforcement de l'indépendance des OGE et accroître la confiance entre les parties prenantes. En effet, il a été relevé que c'est par manque de confiance que nos élections coûtent de plus en plus chères mais aussi la commercialisation des élections. D'où la qualité du leadership et la capacité du Président de l'OGE à maîtriser tous les méandres de son environnement électoral permettent de travailler dans le sens d'acquiescer cette indépendance.

Un des moments forts fut le partage d'expérience du Président honoraire de la Commission des limites électorales indépendante (IEBC) de Kenya, M. Ahmed Issack Hassan qui a conclu que les OGE sont en danger en Afrique et que sans

moralité politique, nous n'aurons pas l'indépendance tant attendue.

Les deux derniers exposants dans ce séminaire étaient en ordre d'intervention, le Rapporteur Adjoint de la CENI, Onésime Kukatula Falash sur «le renforcement de l'indépendance financière des Organes de Gestion des Elections pendant le processus électoral» et le Président de la CENI, Corneille Nangaa Yobeluo sur "les perspectives d'amélioration du processus électoral congolais par la CENI-RDC".

Choc sphères économique et politique

«Dans le cadre du renforcement de l'indépendance des OGE, il est recommandé en période postélectorale d'évaluer non seulement les opérations mais aussi la gestion financière inhérente à celles-ci. Cette gestion devra être indépendante pour permettre à l'OGE de s'acquiescer convenablement de ses tâches au quotidien. Pendant un processus électoral, plusieurs opérations sont prises en compte. Pour les réaliser avec succès, l'OGE doit renforcer son indépendance dans la gestion financière et doit également savoir anticiper sur les risques et aléas possibles pouvant limiter l'indépendance possible de celui-ci», a indiqué le M. Kukatula dans son introduction avant de poursuivre sa présentation par les limites de l'indépendance financière d'un OGE, les obstacles à cette indépendance et les sources de financement d'un OGE.

Devant l'interaction qui existe entre la politique et l'économie, il faut renforcer l'indépendance financière du processus électoral par une bonne planification financière (budgétisation réaliste) en prenant en compte de textes fixant les règles de financement et de gestion et autres aléas par l'analyse des risques. Il a terminé sa présentation en signifiant que «la Confiance entre (les parties prenantes au processus électoral) le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et l'OGE est plus que nécessaire pour que l'OGE atteigne ses objectifs: organisation des élections.

Nécrologie

Le confrère Désiré Baere n'est plus !

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) annonce la triste nouvelle du décès brutale la nuit de mercredi 27 septembre 17 à jeudi 28 septembre 2017 de notre collègue Désiré BAERE, responsable du Centre d'Information Électorale (CIEL) situé à la Maison des élections, ex Kin Mazière et ancien Conseiller Principal de la Communication de la CENI. Le programme du deuil sera communiqué ultérieurement.



Congolaise.

LA REPUBLIQUE adresse ses condoléances les plus émues à la famille de l'illustre disparu !

Nos condoléances à la famille biologique, à la famille médiatique et à la famille électorale RD

Disposition des devises étrangères

Les opérateurs économiques appelés à payer les FISC en monnaie de la transaction

Le ministre d'État, ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a présidé ce mercredi 27 septembre 2017, la réunion du comité de suivi des prix des produits de première nécessité qui a réuni les experts des régies financières d'une part, et les opérateurs économiques membres de la FEC (Fédération des Entreprises du Congo), COPEMECO (Confédération des petites et moyennes entreprises Congolaises) et la FENAPEC (Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo), de l'autre part. Il était question pour le ministre de l'Économie de leur communiquer la redynamisation des activités de ce comité au regard des enjeux de l'heure.

Cette commission qui avait déjà été mise en place depuis quelques années mais qui a connu certaines léthargies par rapport à ces activités, a un rôle important à jouer dans les stratégies de la baisse des prix

des produits de première nécessité pour maintenir la stabilité du pouvoir d'achat des consommateurs. Il doit veiller et mettre en place les mesures nécessaires pour baisser les prix des produits de première nécessité en RDC et de dénicher ceux qui coûtent cher par rapport au pouvoir d'achat de la population.

Par ailleurs, le ministre leur a communiqué une nouvelle disposition, sur ordre de la hiérarchie. En effet, dans le souci de permettre à l'État de disposer des moyens de paiement en devises étrangères, il est demandé à tous les opérateurs économiques de s'acquitter des droits, impôts, taxes et redevances dus au Trésor public dans la monnaie ayant fait l'objet de la transaction. «A l'issue des contrôles des prix lancés il y a peu, il a été constaté que les opérateurs opérateurs économiques détiennent deux livres de caisse et deux livres de Banque. Ils perçoivent l'argent soit

en monnaie locale ou en devise. A l'occasion de ces transactions, il y a des impôts et taxes de l'État qui sont compris dans le coût de la facture, qu'il s'agisse des ventes en FC ou en devise. Ainsi, je demande à tous les opérateurs économiques de verser pour le compte du trésor public ce qui revient à l'État en monnaie de transaction», a-t-il

annoncé tout en indiquant qu'il est prévu d'autres contrôles économiques à partir du 30 novembre 2017 pour veiller au respect de cette nouvelle disposition.

Par ailleurs, Joseph Kapika a échangé avec ses interlocuteurs sur la stabilisation du taux de change, les efforts du gouvernement pour faire revenir à la normale les prix sur le marché

et sur les mesures à prendre à l'approche des festivités de fin d'année pour qu'il n'y ait pas rupture de stock des produits de première nécessité ni surenchère en ce qui concerne les prix parce que ledit comité s'est engagé dans la voie de les surveiller et de les maîtriser.

MCN Team / media-congo.net

Ituri

La fiscalité détourne le café congolais vers l'Ouganda

Le manque à gagner pour le trésor public sur la production cafetière dans deux territoires de la province de l'Ituri est de l'ordre de 479.235 dollars américains suite à l'exportation frauduleuse de café vers l'Ouganda de plus de 7.428 tonnes sur les 9.151 tonnes produit, ont révélé mercredi les chercheurs de l'Ong internationale Vego lors d'une séance de restitution de l'enquête menée sur le circuit de commercialisation de café organisée à Bunia.

Le gouverneur ad intérim, Pacifique Keta Upar qui a présidé cette activité a reconnu que le circuit de commercialisation de café Arabica dans les territoires de Djugu et Mahagi pose beaucoup de problèmes, soulignant que la population qui pratique cette culture de café se heurte

au manque de l'encadrement de l'Office National du Café (ONC) pour favoriser les débouchés commerciaux. Il a déploré un manque à gagner énorme de recettes pour le trésor public étant donné que le circuit de commercialisation est orienté vers les pays voisins comme l'Ouganda.

Pour sa part le coordonnateur régional de Vego/RDC, Léopold Mumbere a promis de créer une synergie avec le gouvernement provincial et autres services étatiques qui œuvrent dans le secteur de la production du café pour arriver à réduire le niveau de taxation dans le but favoriser le travail des investisseurs qui sont déjà dans le pays. Pour lui une taxation incitative attirera les entreprises en faveur de la province de l'Ituri.

LR

Conférence de la Monusco

La FAO facilite la réinsertion agricole des ex-combattants

L'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a facilité l'accès à la terre des ex-combattants en leurs remettant des outils aratoires et des semences agricoles en vue d'augmenter leur production, a affirmé mercredi, le porte-parole d'OCHA, Yvon Edoumou, lors de la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies à Kinshasa.

M. Edoumou a indiqué à cette occasion que 1255 ex-combattants référencés par l'Unité d'exécution na-

tionale du Désarmement, démobilisation et réinsertion (UEPNDDR) sont en voie d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, avant d'ajouter qu'au nombre de 348 dans la filière agricole, 209 dans la pêche, 708 dans l'élevage et 10 dans la transformation des produits agricoles, ces ex-combattants sont encadrés par la FAO en vue de leur assurer une intégration effective productive et durable avec l'aide des communautés d'accueil.

Concernant la filière

agricole, a-t-il dit, chaque démobilisé a reçu un kit constitué de 15 kg haricot, 20 kg de pomme de terre, 15 kg arachide, 10 kg maïs, 20 kg riz, une bêche, un pulvérisateur, un râteau, deux arrosoirs, deux houes, 637 mètres linéaires de boutures saines de manioc et de 2 kg de semences maraichères constituées de 4 carottes, gombo, aubergines, tomates et ail.

Il a aussi fait remarquer que jusqu'en juin 2017, 364 kits agricoles ont été distribués auprès des ex-

combattants ayant choisis leurs milieux de réintégration dans les provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et la ville de Kinshasa.

La FAO a mobilisé ses partenaires et les inspections agricoles locales de l'agriculture pour sensibiliser les membres des comités d'accueil (MCA), les chefs de terres, les autorités coutumières et politico-administratives, les leaders des communautés pour faciliter l'accès à la terre aux ex-

combattants démobilisés.

L'assistance de la FAO à travers le projet d'accompagnement des ex-combattants démobilisés pour leur réintégration socio-économique dans le secteur agricole avec les communautés d'accueil vise à amener les ex-combattants à abandonner durablement les armes et vivre des revenus de leurs agricoles de filières porteuses et surtout à imprimer la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et la cohésion sociale en RDC.

ACP/LR

Cela mérite d'être entendu

La MONUSCO fermera « lorsque le Conseil de sécurité estimera que son mandat est accompli »

La MONUSCO fermera ses portes lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU estimera que son mandat a été accompli, a déclaré la porte-parole intérimaire de la Mission onusienne en RDC, Florence Marshall, mercredi 27 septembre, au cours de la conférence de presse hebdomadaire des Nations unies à Kinshasa.

« Le mandat de la mission est de contribuer à accompagner le peuple congolais sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement. Une fois que le Conseil de sécurité estimera que ce mandat a été accompli, il se prononcera pour le départ de la mission », a affirmé Florence Marshall.

Elle répondait à une question



sur la réaction de la MONUSCO à l'exigence du président congolais, Joseph Kabila, lors de la 72e Assemblée générale des Nations unies. Dans son discours pronon-

cé à New York, il avait indiqué qu'après 20 ans de présence, la mission n'avait pas à s'éterniser en RDC.

« Par essence, une mission de maintien de la paix n'est pas amenée à rester indéfiniment dans un pays. Les agences, les Fonds et les Programmes qui sont représentés ici, qui étaient présents dans le pays avant l'arrivée de la Mission resteront quant à eux, afin de travailler

notamment pour la réalisation des objectifs de développement durable », a précisé Florence Marshall.

Elle a rappelé que « c'est exactement ce qui vient de se passer il y a quelques mois dans un autre pays du continent africain avec la fermeture de l'ONUCI qui était la Mission de maintien de la paix en Côte d'Ivoire. »

Florence Marshall a par ailleurs rappelé qu'un dialogue stratégique est engagé depuis quelques années déjà entre les Nations unies et le gouvernement congolais afin de s'entendre sur la stratégie de retrait de la MONUSCO.

Sortie officielle d'un nouveau parti politique « LPN »

Un nouveau parti politique est né dans le microcosme politique de la vie politique en RDC. Il s'agit de « **Levons-Nous pour la Nation (LPN)** », créé le 16 décembre 2016 et agréé par l'arrêté ministériel n°019/2017 du 28 août dernier.

A l'occasion de la sortie officielle samedi à Kinshasa, l'initiateur et président national de cette formation politique, Jean-Pierre Mirindi B. Namusihe, a, dans son discours, affiché la volonté et détermination du parti à changer des données pour faire redécoller la RDC autrement dans la prise de conscience considérable et l'observance des grandes valeurs républicaines, notamment de liberté, d'égalité de laïcité, de solidarité, de justice, de travail productif et créateur des richesses en cette période de crise profonde et multiforme que la traverse le pays.

M. Jean-Pierre Mirindi a indiqué que son parti s'est assigné comme objectif de concourir à l'expression du suffrage universel dans le respect des valeurs de la République, Justice, Paix, Travail, des principes fondamentaux consacrés par la Constitution, de l'unité de la République et de l'indépendance de la Nation ; soulignant que son ambition est de rassembler les femmes et les hommes partageant ces va-

leurs et agissant au service des citoyens.

Sa vision, poursuit-il, est différente de toute gouvernance qui fait du pays la risée de tout le monde car le parti veut redonner de l'espoir au peuple congolais. Il a fait savoir que le parti se veut au centre de la vie politique pour une meilleure régulation. « Par la configuration de l'espace politique actuel, nous sommes ni dans la majorité, ni dans l'opposition. Nous sommes un parti centriste voulant corriger les imperfections constatées dans l'une ou l'autre », a-t-il précisé, avant de s'engager dans la conduite des activités, à respecter la Constitution et les lois et règlement en vigueur dans le pays.

Il a rassuré que le leadership du parti est porteur d'idées novatrices susceptibles d'assurer une gestion orthodoxe des affaires de l'Etat. Le président national de LPN a souligné que son parti qui tient à la tenue des élections démocratiques, transparentes et apaisées, s'érige en défenseur des actions visant son organisation, affirmant qu'il se prépare pour se ranger à l'ordre utile lors de ces scrutins. « Nous irons aux élections parce que nous devons avoir des députés tant nationaux que provinciaux afin que nous puissions conquérir le pouvoir. Nous avons nos bases mo-

bilisées », a-t-il dit, ajoutant que le parti défend toutes les positions qui aspirent à des élections paisibles en RDC. Il a, par ailleurs, relevé que le vote semi-électronique comporte beaucoup d'aléas techniques susceptibles de compromettre le scrutin. Toutefois, a-t-il dit, il n'y a que le Parlement qui peut décider parce qu'il est le destin du pays. Cependant, il a dénoncé tout acte

d'intimidation, de tripotage des urnes et d'achat des consciences, en voie de s'installer comme mode de campagne.

M. Mirindi a encouragé les hommes et les femmes, pétris des valeurs et conscients de la nécessité d'un changement de se lever et se joindre au combat politique qu'il mène pour la restauration d'une RDC unie et forte.

Alexis

L'ONG Maranatha Développement organise une formation sur l'art de créativité

Le coordonnateur national de l'ONG « Maranatha Développement », Jonathan Ifonda, a annoncé l'organisation prochaine d'une session de formation à l'intention de la population ciblée particulièrement des jeunes (diplômés, étudiants, entrepreneurs) sur l'art de créativité. Selon M. Ifonda, plusieurs autres modules sont prévus au programme au cours de cette session de formation, deuxième du genre, qui va se dérouler le 30 septembre au siège de l'Association Pour l'Encadrement des Enfants et de la Jeunesse (APEEJ), situé sur croisement des avenues Kigoma et Kasai, dans la commune de Barumbu.

Il s'agit notamment de technique de recherche d'emploi, d'élaboration de curriculum vitae moderne, de l'impact de créativité, la gestion

des projets.

Il a lancé un appel à toute personne désireuse de participer à cette session d'une importance capitale d'entrer en contact avec l'organisation pour des renseignements complémentaires et utiles. L'ONG Maranatha Développement créée en 2014 a pour missions globales de promouvoir l'art de la créativité auprès des individus et spécifique de susciter des entrepreneurs sociaux modernes, de former les étudiants finalistes en graduat et licence pour être compétitifs et réalistes dans la société, d'équilibrer la vie sociale des villageois ou habitants de milieux ruraux par des multiples activités à caractère social pour changer l'image rurale.

Alexis

L'ONU déplore la «dégradation inquiétante» de la situation des droits de l'homme en RDC

Dans son rapport publié mardi 26 septembre, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme déplore la «dégradation inquiétante» de la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC). Ce document couvre la période allant de juin 2016 à mai 2017. Toutefois, les Nations unies soulignent les efforts entrepris par le gouvernement congolais notamment dans la lutte contre les violences sexuelles et la libération des prisonniers politiques ou d'opinion.

Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme note en une année une forte augmentation du nombre de violations des droits civils et politiques qui a débuté en 2015. Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme a documenté pendant cette période 1 080 violations liées à des restrictions de l'espace démocratique.

Ce chiffre constitue le double des cas recensés pendant la période précédente : 553 violations ont été répertoriées.

L'ONU regrette aussi la restriction des libertés fondamentales, notamment l'interdiction des manifestations publiques dans les localités principales de la RDC. Cependant, l'application de cette mesure a «varié selon l'appartenance politique des organisateurs.»

«Les manifestations organisées par l'opposition et d'autres acteurs de la société civile ont de manière générale été interdites, alors que la plupart de celles organisées par la majorité présidentielle étaient autorisées», dénonce le document de l'ONU.

Usage excessif et disproportionné de la force

Selon le rapport de l'ONU, plusieurs manifestations organisées pour contester le pouvoir en place ont été réprimées par un usage excessif et disproportionné de la force, y compris létale.

Les Nations unies prennent pour exemple les manifestations du 19 septembre 2016, de l'opposition et de la société civile pour exiger de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) la convocation de la présidentielle et des législatives.

Au cours de ces événements, l'utilisation excessive et disproportionnée de la force a conduit «à l'exécution extrajudiciaire d'au moins 48 personnes, dont 6 femmes et 2 enfants, par des agents de la police et des militaires des Forces armées de la RDC.»

Les mêmes faits ont été constatés le 19 décembre de la même année, date marquant la fin du second mandat du président Kabila.

Au moins 40 personnes, dont 5 femmes et 2 enfants, ont été tuées par des agents de l'État à Kinshasa, Lubumbashi (Haut-Katanga), Boma et Matadi (Kongo-Central).



ONU / Jean-Marc Ferré

En dehors des personnes tuées, 147 autres ont été blessées, dont 14 femmes et 18 enfants, dans huit localités, note le rapport de l'ONU, ajoutant qu'au moins 917 personnes ont été arrêtées.

Kamuina Nsapu : situation alarmante

La dégradation de la situation des droits de l'homme dans les provinces du Kasai au cours de la période examinée est alarmante, fait savoir le rapport de l'ONU. Depuis la mort du chef traditionnel, tué en août 2016 par des militaires, les activités des miliciens se sont répandues dans les provinces de l'espace Kasai.

«Les Kamuina Nsapu ont mené de violentes attaques contre des agents et symboles de l'État. Ils ont aussi utilisé, y compris par la force, des centaines d'enfants comme boucliers humains ou pour mener leurs attaques. Ils ont procédé à l'exécution sommaire d'au moins 48 civils et chefs coutumiers, dont trois femmes, ayant refusé de s'allier à leur cause. À titre d'exemple, entre les 8 et 15 avril 2017, dans plusieurs localités du territoire de Kamonia (Kasai), 13 chefs coutumiers, dont une femme, ont été décapités par des miliciens Kamuina Nsapu», a fustigé le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.

Suite à ces actions, les forces de défense et de sécurité aurait répondu de manière disproportionnée aux actions de cette milice, ciblant des personnes suspectées d'être affiliées aux Kamuina Nsapu et causant au moins 548 victimes d'exécutions extrajudiciaires, dont 34 femmes et 153 enfants, selon le BCNUDH.

Entre les 28 et 30 mars 2017, à Kananga (Kasai central), au moins 50 personnes, dont 15 femmes et 12 enfants, ont été exécutées par des militaires lors des opérations de traque de présumés miliciens, d'après le rapport.

Au 31 mai 2017, le BCNUDH avait en outre confirmé la présence de 42 fosses communes dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental, qui auraient pour la plupart été creusées par des militaires à l'issue des affrontements avec de présumés miliciens.

À partir d'avril 2017, ces violences ont alimenté des tensions intercommunautaires, notamment dans le territoire de Kamonia (Kasai), entre Tshokwes/Pendes – accusés de soutenir les forces de défense et de sécurité congolaises – et Lubas/Lulus – accusés d'être des sympathisants des Kamuina Nsapu.

Entre les 13 et 25 avril 2017, au moins 38 personnes, dont 8 femmes et 8 enfants, appartenant essentiellement à l'ethnie luluwa ont été tuées lors d'attaques planifiées par des jeunes Tshokwes armés dans plusieurs localités de ce territoire.

Efforts du gouvernement

L'ONU dit saluer les efforts du gouvernement dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences sexuelles et l'application des mesures de décriminalisation adoptées dans l'accord du 31 décembre 2016.

Le Haut-Commissaire note avec satisfaction les actions correctrices et les avancées réalisées dans la lutte contre l'impunité pour violences sexuelles et l'accès à la justice des victimes.

«Le 11 octobre 2016, le Gouvernement a adopté un plan d'action de la Police nationale congolaise pour la lutte contre les violences sexuelles et la protection de l'enfant», se réjouit l'ONU.

Le 25 janvier 2017, le Commissaire général de la police a signé un acte ordonnant à tous les officiers de commandement de la police de participer à la lutte contre les violences sexuelles au sein de leurs

commissariats, se félicitent également les Nations unies qui notent également, la désignation, le 4 mai 2017, d'une équipe mixte de commissaires provinciaux et conseillers de la police chargée du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de ce plan.

Le Haut-commissaire salue également la condamnation, pendant la période examinée, d'au moins 106 militaires et 36 agents de police, pour des actes constituant des violations des droits de l'homme, soit une baisse par rapport à la période précédente, alors qu'une hausse significative des condamnations de combattants de groupes armés a été notée.

Recommandations

Le Haut-commissaire de l'ONU formule 15 recommandations à la RDC pour «ouvrir l'espace démocratique et mettre un terme aux violations des droits de l'homme, conditions essentielles à l'organisation des élections crédibles.»

Ces recommandations sont entre autres :

- Libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et/ou d'opinion ; et de garantir la protection des libertés fondamentales de toute personne, y compris des opposants politiques, des journalistes et autres acteurs de la société civile

- Mettre un terme à l'interdiction de manifester imposée de fait sur l'ensemble du territoire ; et de veiller à ce que toute restriction aux libertés fondamentales respecte les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité

- Limiter l'utilisation d'armes létales par les forces de défense et de sécurité lors d'opérations de gestion des foules et ne recourir à la force qu'en dernier recours, en respect des principes de nécessité, proportionnalité et légalité, conformément aux normes internationales ;

- Augmenter la participation des femmes dans le domaine politique, y compris par l'adoption de mesures spéciales et temporaires ; et d'amender la loi électorale pour y inclure des mesures spéciales favorables à la participation des femmes, notamment des quotas obligatoires au sein des listes des partis politiques ou des membres des instances électives ;

- Garantir le respect du droit à un procès équitable pour tous les accusés, notamment en garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire et en s'abstenant de toute interférence dans son fonctionnement ; et de s'assurer que les auteurs de violations des droits de l'homme sont jugés sans délai excessif et dans le respect des droits de la défense ;

- Agir sur les causes encourageant ou perpétuant les actes de violence contre les femmes en particulier les violences sexuelles et d'assurer que des mesures judiciaires globales sont prises pour y remédier.

RO

Le Burundi ciblé pour crimes contre l'humanité

Le porte-parole du gouvernement burundais a beau dénoncer un « complot occidental qui restera sans effet », les accusations formulées par l'Algérien Fatsah Ouergouz, vice-président de la Cour africaine des droits de l'homme, ont suscité la peur à Bujumbura. En effet, les charges sont lourdes et leur confirmation pourrait entraîner des sanctions sans appel, d'autant plus qu'à Genève, la commission des droits de l'homme de l'ONU vient de confirmer les accusations accablantes. C'est que les membres de la Commission d'enquête sur le Burundi ont directement visé le sommet de l'Etat, dénonçant « des crimes contre l'humanité et autres atrocités » perpétrés « dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre la population civile, avec la connaissance d'une telle attaque. Ces actes entrent dans le cadre d'une politique de l'Etat burundais. » La Commission indique qu'elle a de bonnes raisons de croire que plusieurs de ces violations, commises en majorité par des membres du service national de renseignement, de la police et de l'armée ainsi que des Imbonerakure (milices pro gouvernementales) constituent des crimes contre l'humanité. Les enquêteurs reconnaissent cependant que des atteintes aux droits de l'homme ont été également commises par des groupes armés d'opposition, mais qu'elles se sont avérées difficiles à documenter. En effet, le Burundi n'ayant pas autorisé les enquêteurs à se rendre sur place, les conclusions présentées

sont le fruit de plusieurs mois d'investigations auprès de plus de 500 témoins dont de nombreux Burundais réfugiés à l'étranger. Même si Willy Nyamitwe, le responsable de la communication présidentielle, a rétorqué par une antienne connue, la dénonciation de l'Occident et en particulier de l'Union européenne, les premières conclusions des experts suscitent une nervosité certaine à Bujumbura qui craint une intensification des pressions.

En effet, le Burundi ayant notifié sa décision de se retirer de la CPI le 27 octobre 2016 et ce retrait devenant effectif un an après la décision, c'est d'ici fin octobre 2017 que la CPI pourra ouvrir une enquête de son propre chef. Au-delà de cette date, la décision devra être prise par le Conseil de sécurité, où le Burundi a souvent bénéficié du veto russe et chinois.

Dénonçant des violations d'une cruauté extrême, en particulier des exécutions extra judiciaires et des détentions arbitraires, des actes de torture, des disparitions forcées, soulignant que les victimes sont en majorité de jeunes hommes étant perçus comme des opposants au gouvernement, la Commission veut faire vite et a déjà établi une liste confidentielle d'auteurs de ces crimes contre l'humanité. Dans le collimateur de la justice se trouvent Ange Bunyonyi et le patron des services de renseignements, qui pourraient être visés par un mandat d'arrêt international.

La crainte d'enquêtes internationales a déjà poussé le régime à tenter d'effacer certaines preuves

et à éliminer des témoins gênants : des jeunes gens appartenant aux Imbonerakure ont été assassinés car ils auraient pu dénoncer les politiciens qui les avaient actionnés. Rappelons que ces groupes constitués au départ sur une base sportive s'étaient peu à peu transformés en milices, bras armé du parti au pouvoir, faisant régner la peur sur les collines et exerçant un étroit contrôle sur la population.

Le rapport ne conclut cependant pas à l'existence d'un génocide car la Commission n'a pas été en mesure d'établir l'existence d'une volonté politique de détruire en tout ou en partie un groupe ethnique.

Malgré la volonté du régime d'« ethniciser » la crise, d'attiser le désir de revanche des Hutus, et en particulier des centaines de milliers de réfugiés rentrés de Tanzanie où ils s'étaient réfugiés après les massacres de 1972, la dérive du Burundi est essentiellement politique : elle résulte de la volonté du président Nkurunziza de rester au pouvoir. Le troisième mandat qu'il exerce depuis 2015 avait suscité de violentes manifestations et aujourd'hui, dans la perspective d'élections prévues pour 2020, un quatrième mandat est déjà envisagé.

L'opposition suscitée par cette violation des accords de paix d'Arusha avait largement dépassé les clivages ethniques et au sein même du parti au pouvoir le CNDD était apparu un groupe de « frondeurs », dont des militaires de haut niveau, des Hutus qui avaient participé à la rébellion et avaient ensuite été intégrés dans l'armée nationale.

A l'heure actuelle, l'état qui se

resserre sur le régime n'est pas seulement le fait de la justice internationale ou le résultat des sanctions économiques décrétées par l'Union européenne : le mécontentement des militaires est de plus en plus préoccupant. En effet, le Burundi avait été durant des années un contributeur très apprécié aux missions de maintien de la paix de l'Onu, en Centrafrique et surtout en Somalie où le contingent burundais intégré au sein de l'AMISOM avait d'ailleurs essuyé des pertes sévères. Payés en devises au gouvernement burundais, les salaires de ces Casques bleus burundais, rétribués, eux, en monnaie locale, avaient longtemps représenté une bouffée d'oxygène appréciable pour un régime isolé et sanctionné. Lorsque 3000 Casques bleus burundais auront quitté la Somalie d'ici quelques semaines, cette manne risque de se tarir et le mécontentement des militaires rapatriés pourrait gonfler le flot des opposants, à l'heure où une nouvelle rébellion se développe, le Front populaire burundais, composé essentiellement de « militaires frondeurs » et dirigé par le général Jérémie Ntiranibagira.

Selon certaines sources, cette nouvelle rébellion entretient des liens avec l'ex-président Buyoya dont la présence à l'investiture du président Kagame avait été très remarquée.

La vigilance de la Cour pénale internationale pourrait aussi renforcer les pressions qu'exercent sur Bujumbura plusieurs pays voisins, dont la Tanzanie, une alliée de longue date du CNDD, qui a sommé le régime d'ouvrir des négociations avec l'opposition.

Colette Braeckman

Les Congolais tiennent beaucoup à l'unité de leur pays : certes, le Congo a été créé artificiellement, mais il a un vécu de plus d'un siècle et une culture s'est créée. Une culture congolaise qui s'est rediffusée sur l'ensemble du territoire, entre autres par la musique. La convivialité, la musique, certaines formes d'expression artistique : les origines sont multiples, mais tout cela fusionné, ces valeurs se sont redistribuées sur tout

Ndaywel croit au métissage

le territoire. Kinshasa est demeuré un creuset de cultures, le savoir être de la capitale s'est imposé dans tout le pays. (...) On ne rencontre pratiquement plus de famille congolaise dont tous les membres appartiennent à un même groupe, sont originai-

res d'une même province. Il y a eu tellement de mélanges... (...) Les métis sont un héritage du ghetto belge. Ce sont les Belges qui ont séparé, catégorisé. Placé les métis dans des écoles séparées. (...) Les métis formaient une classe intermédiaire. Situé

qu'apparaissait un métis quelque part, l'enfant était enlevé par d'administration coloniale. (...) Aujourd'hui apparaît une nouvelle génération de métis, ils sont nés de couples mixtes. Une nouvelle identité se crée, notre concept de nationalité congolaise exclusive va devoir changer.

(1) Extrait d'une interview de l'historien Isidore Ndaywel, dans « Congo, Kinshasa aller-retour » éditions Nevicata Isidore Ndaywel, historien

Cameroun

Régions anglophones: l'inquiétude monte avant le 1er octobre

Le Nord-Ouest et le Sud-Ouest anglophones retiennent leur souffle. Le mouvement de protestation socio-politique qui y a cours depuis un an est entré, depuis la semaine dernière, dans une phase de plus en plus radicale. Des séparatistes y diffusent des messages appelant à l'indépendance de ces régions. La date du 1er octobre à venir cristallise toutes les inquiétudes. A Bamenda comme à Yaoundé, les Camerounais redoutent le pire.

Le 1er octobre 1961 naissait la République fédérale du Cameroun suite à la réunification du Cameroun français et du Southern Cameroun britannique. Mais le 56e anniversaire de cette réunification, dimanche 1er octobre 2017, pourrait être mouvementé dans les régions anglophones du pays, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, où les populations qui se sentent marginalisées protestent depuis des mois.

Des mobilisations citoyennes comme des concerts de casseroles sont prévus mais certains sépara-



Manifestation à Bamenda au Cameroun

tistes anglophones envisageraient de proclamer, ni plus ni moins, l'indépendance de ces deux régions.

Depuis l'étranger où ils opèrent, ils ont déjà tout prévu, ou presque : un hymne, un drapeau, un passeport

et même une monnaie censée se substituer dans ces régions à l'actuel franc CFA.

Guinée

Foule à l'inhumation de deux opposants tués par les forces de l'ordre

Des milliers des personnes ont, selon l'opposition guinéenne, assisté mercredi à Conakry à l'inhumation de deux opposants tués par les forces de l'ordre lors d'une manifestation pour réclamer l'organisation des élections locales en Guinée. Les deux jeunes inhumés mercredi avaient été blessés par balle le 20 septembre avant de succomber à leurs blessures, le même jour puis le 24 septembre.

L'opposition avait condamné un «usage excessif et disproportionné de la force publique» lors de cette manifestation du 20 septembre visant à réclamer l'organisation des élections locales, qui n'ont plus eu lieu depuis 2005.

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a finalement annoncé lundi que ces élections locales seraient organisées le 4 février 2018, une date approuvée par l'opposition, après plusieurs reports du scrutin depuis douze ans et des manifestations meurtrières des opposants réclamant sa tenue.

Plusieurs milliers de personnes, selon les organisateurs, ont pris part mercredi à Conakry à la levée du corps des deux jeunes opposants dans un hôpital du centre-ville, qui a été suivie de la prière mortuaire

puis de l'inhumation dans un cimetière en banlieue de la capitale.

«Nous réclamons justice pour nos victimes», «Non à l'impunité», «Alpha assassin», ont scandé les manifestants lors de la cérémonie funèbre, mettant en cause le président Alpha Condé. La manifestation s'est déroulée sans présence visible des forces de l'ordre, a rapporté un journaliste de l'AFP.

«Ces crimes ne resteront pas impunis», a déclaré le porte-parole officiel de l'opposition, Aboubacar Sylla. «Nous enterrons aujourd'hui les 82e et 83e victimes de l'opposition depuis qu'Alpha Condé est arrivé au pouvoir en décembre 2010. Il n'y a jamais eu un semblant d'enquête, ni d'arrestation des assassins. Alpha Condé fait la promotion de l'impunité. Nous ne le pardonnerons pas», a déclaré l'ex-Premier ministre, Cellou Dalein Diallo, chef de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), principal parti d'opposition.

Malgré la richesse de son sous-sol en bauxite, or, diamant et minerai de fer, plus de la moitié de la population de Guinée vit sous le seuil de pauvreté, avec moins d'un euro par jour, selon l'ONU.

Centrafrique

Il faut «s'attaquer aux finances» des groupes armés

Il faut «s'attaquer aux finances» des groupes armés en Centrafrique, qui se battent pour le contrôle des ressources naturelles, estime un rapport du centre d'analyse International Crisis Group (ICG) jeudi alors qu'un regain de violences ravage le pays depuis plusieurs mois.

Le groupe de réflexion estime que la lutte contre «les trafics les plus rémunérateurs» (diamants, or, bétail...) doit être au cœur de la stratégie de sortie de crise.

Pour l'ICG, une «reprise, par des forces internationales, des principaux sites miniers» de l'est du pays, «présenterait plusieurs avantages»: priver les groupes armés de ce financement, «éroder le soutien des acteurs du diamant» qui commercent avec les groupes armés, et relancer la filière minière pour redonner de l'emploi aux jeunes et désolidariser les acteurs économiques des groupes armés.

Concernant le trafic de bétail, ICG appelle la Centrafrique à plus de coopération avec les pays voisins, Cameroun en tête, qui sont «des filières d'écoulement du bétail volé».

Le centre de recherche souligne que le mandat actuel de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) est «flou» sur la question des trafics.

Le regain de violences depuis plusieurs mois en Centrafrique a causé des centaines de morts. Selon l'ONU, un quart des 4,5 millions d'habitants a fui son lieu de vie, plus haut pourcentage «jamais observé» dans un pays empêtré dans des violences depuis 2013.

L'intervention de la France (2013-2016) et de la Minusca (12.500 hommes) ont certes permis un retour du calme à Bangui, mais pas dans les provinces, qui restent majoritairement contrôlées par les groupes armés.

Pour l'ICG, une plus forte présence de Casques bleus - demandée par le président Touadéra et certains cadres de l'ONU avant le très probable renouvellement de la Minusca en novembre - sera «insuffisante».

Sorti officiellement le 23 septembre

L'album «Posa ya Motema» de Moteyi Firio Malosi a convaincu le public

C'est dans la salle de spectacle du collège Boboto de la commune de la Gombe que Moteyi Firio Malosi et son groupe La Joie du Ciel (JDC) ont lancé officiellement sur le marché de disque chrétien l'album «Posa ya Motema» dans un concert haut en couleurs qu'ils ont donné le 23 septembre dernier. Cela a totalement convaincu le public.

Devant une foule de personnes, Moteyi Firio Malosi et les siens n'ont laissé personne indifférent ; ils ont donné le goût de cet opus en grattant quelques titres de cette œuvre à savoir : «Bilaka», «Elonga» et «Posa ya Motema» le titre phare de cet album.

Avant même de donner

le ton de cet opus au public présent dans la salle, le représentant du père spirituel de l'Eglise de Jésus, l'Evangéliste Mangrove Kabesa a procédé au baptême des supports qui contiennent cette belle œuvre, c'est-à-dire les CD et DVD. Il a aussi montré un bon exemple aux croyants de l'Eglise de Jésus en achetant un CD à un prix autre que le prix officiel de la vente. Cela est sa façon de contribuer à cette œuvre.

Noter que «Posa ya Motema» est la cinquième réalisation de Moteyi Firio Malosi. Cet album vient après «Nzambe ozali monene», «Mabondeli», «Ozali Nzambe» et «Likambo na nga».

«Posa ya Motema», cet opus de huit titres, contient

plusieurs sous thèmes dont la sanctification, la repentance, la croyance en Dieu, le Royaume de Dieu et autres. Il a des titres tels que : «Bilaka», «Elonga», «Posa ya Motema», «Libala», «Louange», «Napamboli Motema», Nani akokani na yo» et «Oye na ngonga na yo».

Pour rappel, le groupe La Joie du Ciel célèbre cette année ses 20 ans d'existence. Il a été créé en 1997 par un groupe de personnes fidèles à l'Eglise de Jésus. Au jour d'aujourd'hui, Moteyi Firio Malosi qui était un des fondateurs est resté le seul à conduire cette œuvre du Seigneur.

Beni Joël Dinganga

Evoloko, Adolphe, Shella Mputu et Koffi consolent Didier Lacoste lors de la disparition de sa maman

«C'est dans le malheur qu'on reconnaît ses meilleurs amis», renseigne un vieil adage. L'Ong «Artistes en danger» du vaillant Tsaka Kongo a apprécié à sa juste valeur la solidarité et les messages de compassion exprimés par quelques artistes à l'occasion de la disparition de la mère biologique de l'artiste-musicien Didier Lacoste.

Parmi eux figurent ses compères de l'«Ecurie bana yolo» mené par Evoloko Atshuamo «Le Joker, la Carte qui gagne muana Dallas», Adolphe Dominguez «Tata Mobitch» président du groupe Wenge Tonya Tonya ancien groupe de Pangi My foudre, Shella Mputu en carrière solo et contre toute attente Koffi Olomide «Mopao Mokonzi Antoine makila mabe du Quartier Latin International».

On se rappellera ici que l'artiste musicien Didier Lacoste, bourré de talents, «timbre virgule», a débuté sa carrière au sein du groupe mémorable de «S'il vous plaît la gamme» de Yolo avec Shella Mputu. Petit du quartier, il fut introduit par Adolphe Dominguez au sein du groupe Wenge

Musica Maison Mère après la dislocation de Wenge Musica BCBG 4x4 Tout terrain. Il préfère rejoindre Adolphe Dominguez dans Wenge Tonya Tonya où il excelle à travers sa chanson «Interpellation». Suite à un malentendu, il regagne de nouveau Werrason après un «pardon public» à la Zamba Playa devant les fans de la majorité plurielle. A l'heure actuelle, il a fondé son propre groupe qui évolue bien, et son dernier album «Kingongolo» se comporte bien sur le marché du disque.

La sortie du corps de la défunte mère Ma Monique de la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire a eu lieu le samedi 23 septembre 2017. Le corps a été exposé au terrain Eckankar à Yolo Sud. L'enterrement est intervenu le dimanche 24 septembre au cimetière Nécropole Entre Terre et Ciel de la commune de la Nsele.

Ici, l'on doit noter l'implication personnelle de Jean Claude Kadima, Bourgmestre de la commune de Kalamu, qui a fait installer un podium pour quiconque, artiste soit-il, voudrait rendre les derniers hommages à la mère de Didier Lacoste.

Paix à son âme !

B.J.D

Fickin confirmé du 9 au 11 novembre prochain

Initialement prévu en juillet dernier, le Festival international du cinéma de Kinshasa (FICKIN) se tiendra du 9 au 11 novembre 2017 sur trois sites notamment à l'Institut Français de Kinshasa, au siège de Bimpa Production à Limete, et à la place Echangeur de Limete. Contrairement aux précédentes éditions, cette année, les organisateurs ciblent également les écoles et autres espaces publics de la capitale.

Pour annoncer l'événement, des projections seront organisées à partir du mois d'octobre, a confié Tshoper Kabambi, réalisateur, producteur et directeur de Bimpa Production. Une cinquantaine de films sont programmés entre autres quelques films produits ou réalisés par les Congolais même si le nombre est insignifiant.

«Je ne comprends pas pourquoi les Kinois ne produisent pas. Il n'y a pas beaucoup de films, il y en a à peu près deux seulement qui sortent de nos ateliers.

Nous avons des films qui proviennent de l'Est de la RDC, des différents pays africains et de l'Europe, mais la ville de Kinshasa est quasiment absente de la scène », déplore Tshoper.

Comme à chaque édition, des ateliers, formations sont prévus et seront animés par des intervenants de taille venus des Etats Unis d'Amérique. A cela s'ajoute des conférences ouvertes aux professionnels du cinéma et journalistes pour échanger autour de la thématique «Comment booster la production cinématographique à Kinshasa».

L'équipe de Bimpa Production se réjouit de l'organisation des ateliers car, selon un de ses membres, plusieurs cinéastes qui ont remporté de nombreux prix et s'affirment aujourd'hui ont bénéficié de ces rencontres professionnelles.

Au-delà des obstacles liés entre autre à l'absence du financement, les organisateurs du FICKIN tien-

ra l'opportunité aux jeunes humoristes de découvrir la scène avec des ateliers, des conférences, et des séances d'apprentissage d'écriture.

«Durant quatre jours, le programme de la nouvelle édition va s'articuler autour de seize spectacles professionnels, la découverte des jeunes talents, des ateliers d'écriture, des expositions diverses sur le rire, des conférences publiques, une excursion avec l'association «Visitez le Congo» de la diaspora France qui s'associe à ce nouveau rendez-vous», ajoute-t-elle.

Créé en 2004 par l'Union des Femmes du Congo, le festival tuSeo est le fils aîné des rencontres de l'humour en Afrique centrale avec une aura particulière.

Précurseur de ce mouvement avec plus d'accent sur l'échange culturel et d'expérience, prônant la culture de la paix en Afrique, le festival tuSeo compte proposer une programmation à la taille de ses ambitions pour cette 10e édition.

B.J.D

Édition particulière, cette rencontre culturelle donne-

Une 15e demi-finale ce dimanche !

TP Mazembe - FUS Rabat: quelques chiffres édifiants

Après des quarts de finale parfaitement maîtrisés, les Corbeaux reçoivent ce dimanche 1er octobre à 13h30 GMT le FUS de Rabat en demi-finale aller de la C2. Détentrice du trophée, l'équipe du Chairman veut conserver sa couronne. Ce sera une 15e demi-finale dans l'histoire du TPM (5 Ligues des Champions gagnées dont deux finales perdues et 2 Coupes de la Confédération dont une finale perdue).

En termes de statistiques, sur les 14 dernières demi-finales que le TP Mazembe a disputées depuis 1966, les Corbeaux en ont gagné 10 et perdu 4. Voici le détail :

Demi-finales perdues

Hafia FC en 1971, le TPM, suite à son retrait, est éliminé, Zamalek SC (2002), Espérance Sportive de Tunis (2012) et Entente Sportive de Sétif (2014).

Demi-finales gagnées

Saint Georges (1967), FAR de Rabat (1968), Conakry II (1969), AS Kaloum Star (1970), Kadiogo (1980), Al Hilal Omdurman (2009), JS Kabylie (2010), Stade Malien (2013), El Merreikh (2015) et Etoile Sportive du Sahel (2016).

Communication du manager général à Sanga Balende

« LUYINDAMA ne se vend pas comme un carat de diamant... »

Un certain Vincent, disant s'exprimer au nom de Sanga Balende, a parlé d'incongruités au sujet du transfert de Christian LUYINDAMA du TP Mazembe au Standard de Liège. Ce n'est pas parce qu'on a appris quelques notions de journalisme, qu'on s'est essayé à être journaliste qu'on peut, aujourd'hui, se permettre de donner des communications sur des sujets qu'on ne maîtrise pas. Voici ce que l'homme devrait savoir sur le dossier.

En conférence de presse, ce mardi 26 septembre, le Directeur Sportif des Corbeaux Frédéric KIENTENGIE a donné des détails sur la mutation de Christian LUYINDAMA du TPM à Standard de Liège à la base des grossièretés et mensonges dont Sanga Balende est l'auteur dans la presse. Le patron de l'administration du TPM a révélé qu'il avait lui-même rencontré le président de Sanga Balende à sa demande, le mois dernier à Kins-



Confrontations TPM-FUS de Rabat

Parlant du Fath Union Sport de Rabat, ce sera la 4e fois que le TPM affronte la formation de la capitale marocaine. La première rencontre remonte à l'occasion de la Super Coupe de la CAF en 2011. Zéro but partout à l'issue du temps réglementaire au stade Kibassa, il fallait s'en remettre aux tirs au but pour départager les deux équipes, Robert KIDIABA tirait le dernier penalty et permettait aux siens de s'imposer 5-4.

En 2013, FUS et Mazembe partagent le groupe B de la C2. A l'aller à Kamalondo, le TPM s'impose 3-0 grâce au trident offensif composé de Solomon ASANTE, Mbwana SAMATTA et Cheibane TRAORE. Au match retour à Rabat, le TPM est impuissant, 2-0 pour les locaux. Malgré la défaite lors de la 6e journée, les Corbeaux terminent leaders du groupe avec 10 points.

tpmazembe.com



hasa. Il est donc stupéfait par les propos mensongers – et violant les procédures réglementaires en cas de différend en cette matière – du communicateur de l'équipe de Mbuji-Mayi.

Voici ce que contient le contrat

paraphé par Christian LUYINDAMA, contenu que le communicateur de Sanga Balende ignore : « Le TPM consent au Standard une option pour transformer le présent transfert temporaire du joueur en transfert définitif à la date du 1er juillet 2017, laquelle devra être levée au plus tard le 15 juin 2017.

Les parties conviennent que la levée de l'option d'achat sera automatique dès lors que le joueur aura participé à une minute comme joueur effectif à un match de championnat de la Jupiler Pro League (Division 1) avec l'équipe première du Standard.

S'agissant des indemnités de transfert définitif, c'est en compensation de la levée de l'option d'achat et du transfert définitif du joueur en date du 1er juillet 2017, le Standard paie au TPM un montant de transfert définitif égal à 115.000€, TVA exclue, après réception de la facture correspondante au plus tard le 30 septembre 2017. »

Comment le décompte sera

Volley-ball

Les Léopards débutent leur préparation de la CAN ce 2 octobre 2017

La fédération nationale de volley-ball du Congo (Fevoco) vient de publier la liste de 21 joueurs présélectionnés pour la préparation de la Can Volley-ball/Égypte 2017. Sauf changement de dernière minute, c'est le lundi 02 octobre prochain que la première séance d'entraînement aura lieu au terrain annexe du stade des Martyrs.

Pour rappel, la Can-dames au Cameroun est fixée du 05 au 15 octobre 2017. La Can-messieurs en Égypte est programmé du 20 au 30 octobre 2017. Quant au championnat du monde-dames, il est prévu au Japon du 29 sept au 20 octobre 2018. Et l'autre championnat du monde-messieurs se jouera concomitamment en Italie et Bulgarie du 10 au 30 novembre 2018 prochain.

B.J.D

Affichage publicitaire au stade des martyrs : le ministre des Sports veut voir clair

Lors de sa conférence de presse animée ce mardi 26 septembre 2017, le ministre des Sports, Me Papy Niango, s'est appuyé sur les affiches publicitaires qui entourent la partie haute du stade des martyrs. « Je regrette qu'un flou artistique entoure ce contrat. C'est pourquoi j'ai ordonné la résiliation de ce contrat signé avec Vodacom via Dispromalt depuis 2011 pour que cet édifice bénéficie réellement de l'entièreté de 40 mille dollars payés mensuellement par la société... »

fait...

Le TPM qui a acheté Christian LUYINDAMA à Sanga Balende pour un montant de 120.000\$ et ainsi qu'il en a été convenu avec le club d'Alphonse NGOY KASANJI, lui paiera 40% du montant de la plus-value en cas d'une prochaine négociation avec un tiers. C'est simple à décrypter : le TPM bénéficiera de 115.000 £ en date du 30 septembre 2017 soit l'équivalent de 135.815 \$, il déduira les 120.000 \$ payés à Sanga Balende pour l'achat de Christian et tous les frais engagés pour les formalités du transfert du joueur concerné de Lubumbashi à Liège. C'est seulement après ce décompte, solde entre ses mains, qu'il paiera les 40% à Sanga Balende. Limpide comme l'eau de roche.

Lorsqu'on sait que la crise financière frappe de plein fouet le football national, l'asphyxie financière de Sanga Balende ne devrait pas le pousser à tromper l'opinion.

tpmazembe.com

Légitimité populaire

Katumbi promet du feu à Kabila

De nature aphone, Moïse Katumbi ne s'exprime jamais au hasard. Aussi ses déclarations suscitent-elles de l'exégèse dans le camp adverse. Il en est ainsi le cas de la dernière prestation du candidat déclaré à la prochaine présidentielle, sur France 24 ; l'opposant le plus en vue a promis, entre autres, de mobiliser la rue pour obtenir le départ du président actuel s'il n'arrivait pas à conduire le peuple congolais aux élections avant le dead line du 31 décembre 2017 fixé par l'Accord de la Saint Sylvestre. Kinshasa a tremblé devant cette déclaration, au point de coûter un droit de réponse du gouvernement congolais sur les antennes du même média.

Légaliste, Moïse Katumbi n'entend nullement puiser dans l'anarchie. Il circonscrit sa démarche dans la sphère de la législation en vigueur. Aussi de justifier et d'éclairer : « S'il n'y a pas d'élection, le président Kabila doit partir le 31 décembre. Et nous allons faire appel à la rue parce que la Constitution le permet ». Référence claire à l'article 64 de la Loi fondamentale qui stipule : « Tout Congolais a le

devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution ». L'ancien gouverneur de l'ancien Katanga prend donc simplement la bride d'un mouvement devant exploiter les prescrits de la Constitution pour restituer au souverain primaire ses prérogatives régaliennes.

Mais au regard de la situation actuelle, la position du chairman du TP. Mazembe a plutôt valeur de défi ; devant le vide ou la crise de légitimité née de l'absence d'élections, la mobilisation devient le thermomètre de la popularité de tout homme politique dans ce contexte. Au lieu de puiser dans les subterfuges de « trouble à l'ordre public », « insécurité », « tentative de soulèvement », « abus des forces de l'ordre, le bon sens aurait voulu que l'on relève ce défi par une contre mobilisation spontanée de la même masse populaire. La répression, l'interdiction de manifester exposerait ses auteurs à des soupçons de recourir au forçat pour étouffer l'expression de la population. Selon des indis-

crétions des sources proches de l'homme politique, contactées par La République, les états-majors sont à pied d'œuvre pour réussir ce programme visant à faire triompher les vertus de la démocratie dans ce pays. Il servira, espère-t-on, de pédagogie à l'ensemble de la population pour résister, à l'avenir et en cas de nécessité, à toute tentative de confiscation des droits fondamentaux du souverain primaire. En même temps que l'on escompte un effet de dissuasion pour toute personne ou tout groupe au pouvoir à vouloir se cramponner contre la volonté populaire ou les prescrits de la Loi fondamentale.

Pour autant, Moïse Katumbi ne couve ni haine ni animosité : « S'il part, je ne suis pas d'accord qu'on puisse poursuivre un ancien président et son entourage », avant d'expliquer : « S'il décide de partir, le président Kabila va rester au pays, il est sénateur à vie, et le président va continuer avec ses affaires ». Question une fois de plus de s'en tenir au contenu des lois du pays. C'est fort de la même raison que le Chairman annonce son retour au pays dans les prochains jours

aux fins d'apporter sa contribution dans le combat pour la démocratie auquel les Congolais font face : « Je suis en train de préparer mon retour, c'est un devoir pour moi d'aller sauver un peuple qui est en train de souffrir », affirme-t-il.

La part de la CENCO

Pour la même cause, la délégation des Evêques catholiques membres de la CENCO poursuit sa mission de plaidoyer auprès des institutions et gouvernements européens. Face aux discordances relevées, les prélats catholiques ont convié les Etats européens à la cohésion face à la crise en cours en RDC. « Nous appelons l'Union européenne à avoir une politique cohérente sur la crise congolaise. Nous craignons qu'au regard de l'évolution actuelle que certains pays européens changent leurs positions », a déclaré le président de la CENCO, Monseigneur Utembi. La CENCO ne juge pas opportune l'éventualité d'une troisième palabre après le torpillage de l'Accord de la Saint Sylvestre, devenu pour tous le socle de tout effort de sortie de crise dans ce pays.

LR

Abbé Nshole : «Les évêques se sont engagés à ne pas abandonner le peuple congolais»

Une délégation de l'Eglise catholique mène depuis cette semaine une campagne de plaidoyer auprès des institutions européennes sur la situation générale de la République démocratique du Congo (RDC). Dans une interview accordée mercredi 27 septembre à Radio Okapi, le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), l'abbé Donatien Nshole, a expliqué que cette action faisait partie de la mission des évêques : celle de veiller aussi au bien-être du peuple congolais.

«Les évêques se sont engagés à ne pas abandonner le peuple congolais sur le chemin de son bien-être et de la démocratie.

ils ont lancé un appel aux politiciens, ils ont lancé un appel au peuple congolais; c'est tout à fait normal qu'ils lancent aussi un appel aux partenaires du Congo. Nous sommes dans un contexte de la mondialisation», a indiqué l'abbé Nshole.

Il a fait savoir que la CENCO avait « toujours fait les plaidoyers pour le pays à l'étranger.»

«C'est le droit pour tout Congolais. La situation dans laquelle nous nous trouvons est assez inconfortable. Si nous ne faisons pas attention, l'année finira très mal», a averti le secrétaire général de la CENCO, faisant allusion au 31 décembre 2017, date à laquelle la Commission

électorale nationale indépendante devrait organiser les élections présidentielle et législatives.

Pour l'abbé Nshole, l'accord du 31 décembre 2016 reste l'unique feuille de route qui peut sortir le pays de cette crise.

«Nous savons combien cet accord souffre d'une mauvaise mise en œuvre et c'est dans ce cadre que les évêques veulent obtenir des uns et des autres un concours pour qu'on arrive à bien le mettre en œuvre», a-t-il poursuivi.

La délégation de la CENCO est conduite par Mgr Marcel Utembi, son président. Il est accompagné du président de la commission Justice de paix.

RO

La Nouvelle initiative pour le Congo appelle à l'unité de l'opposition

La Nouvelle initiative pour le Congo, une des plates-formes de l'opposition en RDC, appelle à l'unité de l'opposition et travailler ensemble pour la vérification du fichier électoral. Son président, le sénateur Florentin Mokonda Bonza (un ancien directeur de cabinet de Mobutu), l'a dit hier dans une conférence de presse à Kinshasa. Il rejoint ainsi le président du Rassemblement Félix Tshisekedi qui s'était exprimé dans le même sens il y a quelques semaines.

Pour Florentin Mokonda Bonza, seule l'unité de l'opposition pourra conduire à l'alternance dans le pays par l'application stricte de l'accord du 31 décembre 2016, celle-là même qui a



donné la légitimité au président Joseph Kabila.

« Aujourd'hui, l'obligation que nous, nous avons comme Congolais, nous qui disons être de l'opposition, c'est de nous mettre ensemble, pas pour aller crier encore en regroupement. Ce n'est pas ça. Pour lutter afin que la Constitution soit respectée, afin qu'il y ait alternance. Ça c'est le travail que nous devons faire ».